



Ministry for Foreign Affairs/ Ministère suédois
des Affaires étrangères

Stratégie pour la coopération suédoise au développement avec le Mali 2021-2025

1. Direction

L'objectif de l'aide économique internationale suédoise est de créer des conditions qui permettent d'améliorer le niveau de vie des personnes vivant dans la pauvreté et l'oppression. La coopération au développement est fondée sur les principes de l'aide humanitaire et de l'efficacité du développement ainsi que sur l'Agenda 2030, le Programme d'Action Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur le climat.

La stratégie s'appliquera au cours de la période 2021-2025 et comprendra un total de 2 milliards de SEK, dont 1,95 milliards de SEK concerne l'Agence suédoise de la coopération internationale au développement (Asdi) et 50 millions de SEK concerne l'Académie Folke Bernadotte (FBA).

La stratégie régit l'utilisation des fonds alloués selon la ligne de crédits 1:1.9 Afrique dans les lettres réglementaires relatives à l'Asdi pour chaque exercice budgétaire ainsi que les fonds alloués sous la ligne de crédits 1:1.4 Aide humanitaire et la ligne de crédits 1:4.1 l'Académie Folke Bernadotte concernant les coûts de gestion de la mise en œuvre de la stratégie, dans les lettres réglementaires pour la FBA pour chaque exercice budgétaire.

Les actions de l'Asdi devront contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

Droits de l'homme, démocratie, l'État de droit et l'égalité des genres

- Le renforcement du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, y compris la diminution de la corruption

- Une amélioration de l'égalité des genres, comprenant l'accès et le respect de à la santé et des droits sexuelle et reproductifs.

Communautés pacifiques et inclusives

- Des processus inclusifs de prévention, de gestion et de résolution pacifiques de conflits

Environnement, climat et utilisation durable des ressources naturelles

- Un impact limité sur le climat et résilience accrue aux changements climatiques
- Une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles, y compris la biodiversité
- Une agriculture et foresterie durable et résiliente axée sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance

Les actions de l'Académie Folke Bernadotte devront contribuer à la réalisation des objectifs suivants:

Droits de l'homme, démocratie, l'État de droit et égalité des genres

- Le renforcement du respect des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit, y compris une réforme du secteur de la sécurité

Communautés pacifiques et inclusives

- Des conditions accrues pour une participation égale aux processus de paix et une capacité renforcée de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits à différents niveaux de la société

2. Contexte pays

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde, marqué par une vulnérabilité économique et sociale avec des grands défis sécuritaires. . Un accord de paix a été conclu en 2015 et l'accord établit une base pour la construction à long terme de la paix, la stabilité et la contribution au développement durable. Toutefois, les principaux éléments de l'accord de paix n'ont pas été mis en œuvre. L'augmentation du terrorisme et des activités criminelles telles que le trafic illégal d'armes, de drogues et de personnes a encore compliqué la situation sécuritaire ces dernières années, en particulier dans le nord et le centre du pays. Après des mois de manifestations au Mali contre le gouvernement actuel, un coup d'État

militaire a eu lieu en août 2020 entraînant, entre autres, la démission du président et la dissolution du parlement et du gouvernement. Un processus de négociation, supervisé par la CEDEAO, a abouti à un accord sur une période de transition de 18 mois pour le retour au gouvernement démocratiquement élu et au cours de cette période, d'importantes réformes, entre autres, de la Constitution et des institutions démocratiques seront mises en œuvre.

La majorité de la population travaille dans le secteur informel et la pauvreté est répandue dans tout le pays. Dans les régions du nord et du centre, la majorité des gens vivent de l'agriculture, mais des droits fonciers peu clairs et des comportements changeants ont contribué à des conflits entre éleveurs et agriculteurs, en particulier dans les régions centrales du pays. La corruption est répandue dans l'administration publique et le système judiciaire. La présence de l'État est faible, en particulier dans les zones rurales, ce qui limite la sécurité et de services communautaires de base à la population. La pandémie Covid-19 et ses effets risquent d'alourdir davantage les structures sociales déjà faibles et de rendre la vie plus difficile pour les groupes déjà vulnérables.

La situation concernant les droits de l'homme est très préoccupante. De graves violations et abus des droits de l'homme liés à la situation sécuritaire sont signalés régulièrement. Le respect des droits des femmes et des filles et la participation égale des femmes aux processus politiques et décisionnels sont limités en raison d'un certain nombre de facteurs tels que les inégalités structurelles, le mariage des enfants et la discrimination fondée sur le sexe sur le lieu de travail. Les violences sexistes et les mutilations génitales sont monnaie courante. Le Mali est un pays d'origine, de transit et de destination pour les migrants. Les besoins humanitaires sont grands et l'insécurité alimentaire est répandue. Les graves problèmes de sécurité, ainsi que les défis environnementaux majeurs et les changements climatiques, contribuent à ce problème.

3. Plan d'actions

L'Asdi devra mettre en œuvre, assurer le suivi et rendre compte de ses activités conformément aux lignes directrices du gouvernement en matière de stratégies de coopération au développement et d'aide humanitaire suédoises (UD2017/21053). Les lignes directrices montrent, entre autres, que les actions doivent être activement orientées vers la réalisation des

objectifs et que les résultats réels sont suivis en fonction des objectifs. Le rapport annuel de stratégie doit être exhaustif et comprendre entre autres un compte rendu, une analyse et une évaluation des résultats des actions par rapport aux objectifs énoncés. Les résultats doivent être considérés lors de la prise de décisions, l'apprentissage, la responsabilisation et pour assurer la transparence envers le public. Le suivi doit fournir des informations fiables et utiles sur les résultats aussi bien à court terme et qu'à long terme grâce à des informations qualitatives et quantitatives, dans la mesure du possible. Le suivi des résultats devrait principalement répondre à la question de savoir si les actions font la différence, comment et pour qui. Selon les conditions disponibles existantes, le suivi doit permettre de pouvoir répondre à la question sur l'étendue des effets de la coopération au développement.

La coopération au développement contribue au développement durable selon l'Agenda 2030, les engagements sur le financement du développement du Programme d'action Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur le climat. La contribution des actions est particulièrement pertinente pour les objectifs de l'Agenda 2030 suivants : pas de pauvreté (objectif 1), pas de faim (objectif 2), bonne santé et bien-être (objectif 3), égalité des genres (objectif 5), énergie durable pour tous (objectif 7), conditions de travail décentes et croissance économique (objectif 8), consommation et production durables (objectif 12), lutte contre les changements climatiques (objectif 13), écosystèmes et biodiversité (objectif 15), société et communautés pacifiques et inclusives (objectif 16) et mise en œuvre et partenariat mondial (objectif 17). La stratégie de présentation des résultats au gouvernement suédois doit comprendre des références à la façon dont les actions contribuent à l'application des actions de l'Agenda 2030 par rapport aux priorités de la stratégie. Dans son ensemble, la coopération suédoise au développement doit contribuer à réduire la pauvreté dans le pays, à améliorer les conditions de développement démocratique et à respecter les droits de l'Homme.

Les actions doivent contribuer à renforcer l'État de droit, à accroître la transparence et la responsabilisation et à réduire la corruption. Les actions doivent contribuer à renforcer les conditions et la mise en place d'élections démocratiques, libres et justes. Lorsque cela est possible et approprié, les activités peuvent également se concentrer sur le renforcement et la confiance des institutions qui soutiennent la société. Dans la promotion de l'égalité des genres, les actions devraient être concentrées sur le renforcement de la participation des femmes aux processus décisionnels et sur l'amélioration de

la perception des femmes et des filles en tant qu'acteurs. La FBA doit concentrer ses actions sur le renforcement du respect de l'État de droit, y compris le soutien au dialogue et à la participation à la réforme du secteur de la sécurité, le cas échéant.

Les actions doivent créer des conditions pour des initiatives et des processus de paix plus efficaces et pertinents, pour la prévention de conflits, la démocratisation et la réconciliation. La participation égalitaire des femmes et des jeunes à ces initiatives et aux processus devrait être renforcée. La FBA devra œuvrer, dans ses activités, pour la prévention de conflits, la consolidation de la paix et l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de paix et les mécanismes de prévention, la gestion et la résolution des conflits. Le soutien au travail de réintégration des anciens combattants peut être inclus.

Les actions doivent contribuer à la gestion et à l'utilisation durables des ressources naturelles, y compris la conservation et la restauration de la biodiversité et de ses services écosystémiques. Dans son plan d'action, la Suède devrait utiliser des synergies entre une gestion durable des ressources naturelles et une résilience environnementale, sociale et économique. Les actions doivent comprendre le soutien à une agriculture et foresterie durable à petite échelle et cela doit inclure l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que la contribution à une protection accrue de la santé. Les activités dans le secteur agricole peuvent également contribuer à l'emploi productif dans des conditions décentes. Le plan d'actions peut également inclure des efforts visant à accroître l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Des actions visant à limiter l'impact climatique du Mali ou à renforcer la résilience aux changements climatiques peuvent également aider à gérer les causes sous-jacentes de conflits.

La Suède a un engagement étendu et diversifié envers le Mali. La coopération au développement s'inscrit dans le cadre de l'engagement collectif de la Suède envers le Mali et inclut également l'aide humanitaire, des contributions personnelles considérables pour le soutien des efforts de consolidation de la paix et des contributions aux actions de l'UE. La coopération suédoise au développement doit être pertinente et efficace. Les actions doivent tirer parti des liens entre la coopération au développement à long terme, la promotion de la paix et l'aide humanitaire. À long terme, les actions doivent contribuer à réduire la dépendance aux aides humanitaires. Il

faut rechercher les synergies entre les différents domaines de la stratégie, ainsi qu'avec les actions dans le cadre d'autres stratégies pertinentes pour la coopération suédoise au développement et l'aide humanitaire. Le potentiel de numérisation et d'innovation en tant qu'outil à la réalisation des objectifs doit, le cas échéant, être pris en compte. Il convient d'explorer la stimulation d'autres ressources financières.

La coopération au développement doit être adaptée aux circonstances actuelles et être à la fois souple et efficace. La coopération directe avec les acteurs étatiques peut comporter certains risques et ne devrait avoir lieu qu'après une évaluation minutieuse des risques.

La Suède doit promouvoir une coordination cohérente et efficace du développement et de l'aide humanitaire dans le pays, notamment par une participation active à la programmation conjointe de l'UE et par la coopération avec les acteurs multilatéraux concernés.

Ce document en français est une traduction de l'original suédois. En cas d'incohérence ou de divergence entre cette version française et l'original suédois, ce dernier prévaudra.